

DÉLIBÉRATION N°2019-20_99
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du jeudi 9 juillet 2020

7. Validation des points de la CFVU du 6 juillet 2020

7.2 Campagne des DU et DIU : complément

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 35 Quorum : 18 Membres présents : 16 Membres représentés : 7 Total : 23	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent à l'unanimité la campagne des DU et DIU complémentaires.

Besançon, le 13 juillet 2020

Pour le président et par délégation
La directrice générale des services



Rabia DEGACHI

Annexe n° 10 - Document récapitulatif et dossiers correspondants

Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

CAMPAGNE DU et DIU 2020 (suite)

- Demandes de création

- UFR SANTE

- DIU Echographie clinique d'urgence de bourgogne franche-comté
- DIU de Médecine d'urgences vitales de bourgogne franche-comté

Le 01/07/2020

Dossier de demande de création de diplôme d'établissement (DU-DIU)

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur le parchemin), soit DU, soit DIU :

☐ DIPLOME D'UNIVERSITE... : _____

DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE... :

DIU D'ECHOGRAPHIE CLINIQUE D'URGENCE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Nom et prénom : **DESMETTRE Thibaut**
- Statut : **PU-PH médecine d'urgence (48-05), UFR santé Besançon**
- Coordonnées professionnelles
 - Téléphone : **03 81 66 82 59 / 06 77 80 29 86**
 - Mail : **thibaut.desmettre@univ-fcomte.fr**
 -
- Nom et prénom : **RAY Patrick**
- Statut : **PU-PH médecine d'urgence (48-05), Université de Bourgogne**
- Coordonnées professionnelles
 - Téléphone : **06 01 82 59 23**
 - Mail : **patrick.ray@chu-dijon.fr**

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME : **Université de Franche Comté / UFR santé**

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION : **Rentrée Universitaire 2020/2021**

Les inscriptions des étudiants se feront **UNIQUEMENT** sur l'UFR SANTE DE BESANCON pour cette rentrée 2020/2021.

Les cours seront dispensés sur Besançon ou Dijon en fonction des enseignements.

NIVEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE (voir « Guide de la maquette DU/DIU »)

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) : **bac + 9**
- Niveau de sortie (en année d'études après le Bac) : **bac + 10**

NOMBRE D'ANNEE UNIVERSITAIRE : **1 an**

CODE ET SPECIALITE DE LA DISCIPLINE DE REFERENCE ET DU SECTEUR DISCIPLINAIRE DU DU/DIU (cf. « Guide du DU/DIU »)

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
09	Sciences de la vie, de la santé, de la terre et de l'univers	06	Sciences de la vie, biologie, santé

1. OBJECTIF DE LA FORMATION

1.1 ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CE DU/DIU

- Contexte et finalité qui ont fait émerger le besoin de création du DU/DIU

L'échographie clinique d'urgence trouve sa place dans les situations d'urgence imposant une prise de décision rapide. Elle a montré son intérêt en médecine d'urgence pré hospitalière et intra hospitalière.

Dés 2001, les sociétés savantes anglo-saxonnes ont préconisé l'utilisation de l'échographie en médecine d'urgence (*American college of emergency physicians. ACEP emergency ultrasound guidelines 2001. Ann Emerg Med.2001 ;38(4)470-81*). En 2011, aux journées scientifiques de la Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU) ont été publiées des préconisations sur l'usage de l'échographie d'urgence avec une liste d'indications de base (*Petrovic T, Hélenon O, Tazarourte K et al. Echographie de l'urgentiste In : Actualités en médecine d'urgence, l'imagerie et l'urgence. Journée scientifique de la SFMU, Vittel 2011. SFEM Ed 2012 ; 97-136*). Des préconisations sur les méthodes d'apprentissage en médecine d'urgence ont été présentées en 2013 lors du congrès urgence de la SFMU (*Lapostolle F, Tazarourte K, Perrier C, et al. Echographie en médecine d'urgence : quel apprentissage, Urgences 2013 http://www.sfm.org/urgences2013/urgences2013/donnees/pdf/05_2_Petrovic.pdf*).

La SFMU a récemment publié en 2016 et 2018 deux référentiels concernant les niveaux de compétence en échographie clinique en médecine d'urgence (*J. Duchenne, M. Martinez, C. Rothmann et al. Premier niveau de compétence pour l'échographie clinique en médecine d'urgence. Recommandations de la Société française de médecine d'urgence par consensus formalisé <https://afmu.revuesonline.com/articles/lvafmu/pdf/2016/04/133410284.pdf> et M. Martinez · J. Duchenne · X. Bobbia et al. Deuxième niveau de compétence pour l'échographie clinique en médecine d'urgence. Recommandations de la Société française de médecine d'urgence par consensus formalisé Ann. Fr. Med. Urgence 2018 https://www.sfm.org/upload/consensus/RFE_ECMU_2.pdf*).

La SFMU a rappelé que l'utilisation de l'échographie en médecine d'urgence est incontournable. Il existe 2 recommandations de niveau de compétence d'échographie clinique en médecine d'urgence (ECMU), avec des modalités d'enseignement et de maintien des compétences particulières. Ces recommandations s'appliquent à la pratique de la médecine d'urgence dans ses différentes modalités d'exercice : intra- et extrahospitalière, médecine de catastrophe, médecine d'exception, milieu isolé ou périlleux.

- *Organismes et profil des publics demandeurs de cette formation (décrire le public ciblé et ses prérequis)*

Ce diplôme universitaire est destiné aux médecins travaillant en structure d'urgence et/ou prenant en charge des patients en situations critiques, c'est à dire en détresse vitale. Ce DU a pour objectif de leur permettre l'acquisition d'une compétence en échographie pour orienter rapidement le diagnostic et guider la conduite à tenir principalement en situation de détresse vitale.

- *Réponse à un besoin régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).*

De nombreuses formations post universitaires ont été mises en place en France comportant plusieurs niveaux d'expertise. Depuis peu, des DU d'échographie en médecine d'urgence ont été mis en place en France (Grenoble, Lyon, Paris Descartes, Toulouse...) avec des objectifs de formations similaires. Il n'existe pas à ce jour de DU d'échographie clinique d'urgence en BFC.

1.2 COMPETENCES ACQUISES ET MOYENS MOBILISES EN ENCADREMENT PEDAGOGIQUE UNIVERSITAIRE

- *Compétences acquises à l'issue de la formation (sous la forme « être capable de... »)*

Cette formation en échographie clinique d'urgence permettra à l'apprenant placé en situation de médecine d'urgence pré hospitalière et intra hospitalière :

1/ pour la prise en charge des traumatisés sévères : standardisation de la réalisation du FAST (*e-Focused Assessment with Sonography in Trauma*) permettant de réduire le temps de prise en charge des patients les plus graves et de diminuer leur morbi-mortalité en les orientant précocement vers la structure adaptée

2/ pour la prise en charge des dyspnées aiguës (OAPc, pneumothorax...) : aide au diagnostic étiologique et sécurisation des gestes techniques (ponction pleurale, voie veineuse centrale notamment)

3/ pour la prise en charge des défaillances hémodynamiques (état de choc septique, état de choc cardigénique, embolie pulmonaire massive) : évaluation et orientation des stratégies thérapeutiques

4/ dans le cadre des abords vasculaires : aide au repérage échoguidé.

L'impact de cette formation sur la pratique des professionnels de santé formés concerne :



- L'utilisation en routine au lit de du patient de la technique d'échographie clinique
- L'amélioration de la performance diagnostique en cas d'urgence vitale
- L'homogénéisation des pratiques
- La mise à jour des connaissances par rapport à l'evidence base medecine
- L'autonomisation et le développement des pratiques individuelles

- Disciplines et secteurs disciplinaires concernés par ce projet et légitimité à développer le DU/DIU dans la composante responsable du diplôme (rappel : les 2/3 des enseignements doivent être confiés à des enseignants universitaires).

Discipline concernée : médecine d'urgence (48-05)

1.3 METIERS CIBLES

- Désignation du ou des métiers ciblés par le DU/DIU :

Médecins urgentistes, médecins travaillant en structure d'urgence (SAMU-SMUR-SAU) et médecins amenés à prendre en charge des urgences et des patients en soins critiques (réanimateurs, intensivistes, pneumologues, cardiologues, pédiatres...)

Médecins généralistes et médecins correspondants du SAMU

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

<https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjOrN265eDKAhWCOBoKHRpMDxkQFgg-MAQ&url=http%3A%2F%2Ftravail-emploi.gouv.fr%2FIMG%2Fpdf%2FFAP-2009-Introduction-et-table-de-correspondance.pdf&usq=AFQjCNF1fhrsxFG6OxPW4Vx01f5B7Gx3ew>

V2Z Médecins et assimilés			
V2Z90 Médecins	311a Médecins libéraux spécialistes	J1101	Médecine de prévention
	311b Médecins libéraux généralistes	J1102	Médecine généraliste et spécialisée
	344a Médecins hospitaliers sans activité libérale	K1402	Conseil en Santé Publique *
	344b Médecins salariés non hospitaliers		
	344c Internes en médecine, odontologie et pharmacie		

2. ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

• Composante responsable de la formation

- Nom de la composante : UFR Sciences de la Santé, BESANCON
- Directeur : Pr Thierry MOULIN
- Email : direction-ufr-sante@univ-fcomte.fr
- Tél. : 03 81 66 56 30

• Composante(s) associée(s)

- Nom de la composante : UFR Sciences de la Santé, DIJON
- Directeur : Pr Marc MAYNADIE
- Email : doyen.sante@u-bourgogne.fr
- Tél. : 03 80 39 33 04

Les inscriptions des étudiants se feront UNIQUEMENT sur l'UFR SANTE DE BESANCON pour cette rentrée 2020/2021.

Les cours seront dispensés sur Besançon ou Dijon en fonction des enseignements.

• Etablissement(s) de formation partenaire(s)

(À décliner pour tous les établissements partenaires (convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement))

- Nom de l'établissement : CHU Besançon
- Adresse : 3 boulevard Fleming 25000 BESANCON
- Directeur : Chantal CARROGER



Email :

Tél. : 03 81 66 81 66

Fax :

- Responsable pédagogique : Pr Thibaut Desmettre

Email : thibaut.desmettre@univ-fcomte.fr

Tél. : 03 81 66 82 59 / 06 77 80 29 86

Fax :

- Nature du partenariat : [stages en échographie](#)

- Nom de l'établissement : CHU Dijon

- Adresse : 14 Rue Paul Gaffarel 21000 DIJON

- Directeur : Nadiège BAILLE

Email :

Tél. : 03 80 29 30 31

Fax :

- Responsable pédagogique : Pr Patrick Ray

Email : patrick.ray@chu-dijon.fr

Tél. : 06 01 82 59 23

Fax :

- Nature du partenariat : [stages en échographie](#)

- Nom de l'établissement : CH Chalon-sur-Saône

- Adresse : 4 Rue Capitaine Drillien, 71321 Chalon-sur-Saône

- Directeur : Christine UNGERER

Email : direction@ch-chalon71.fr

Tél. : 03 85 44 66 88

Fax :

- Responsable pédagogique : Dr Paul Henri Bassenne

Email : dr.bassenne@gmail.fr

Tél. :

Fax :

- Nature du partenariat : [stages en échographie](#)

• Lieu(x) de déroulement de la formation

(Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée)

Cours magistraux et travaux dirigés :

- UFR santé de l'université de Franche Comté

- Université de Bourgogne

Stages d'échographie clinique assortis d'un portfolio :

- CHU de Besançon

- CHU de Dijon

- CH de Chalon sur Saône

2.2 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

• Publics concernés :

Docteurs en médecine

Médecins urgentistes, médecins travaillant en structure d'urgence (SAMU-SMUR-SAU) et médecins amenés à prendre en charge des urgences et des patients en soins critiques (réanimateurs, intensivistes, pneumologues, cardiologues, pédiatres...)

Médecins généralistes et médecins correspondants du SAMU

• Durée de la formation pour l'étudiant :

- Nombre d'heures, nombre de jours, période

Cf programme en PJ

53h15 en présentiel en trois modules répartis sur 8 journées : **35h30 CM et 17h45 TD**

1 module de 3 jours (Besançon) + 1 module de 2 jours (Dijon) + 1 module de 3 jours (Besançon)

1 portfolio

• Condition d'accès au DU/DIU :

- Prérequis (préciser en particulier les acquis professionnels requis)

Doctorat en médecine

- Dossier de candidature : préciser s'il en existe un et éventuellement le joindre

CV et lettre de motivation

• Modalités pédagogiques :

présentiel obligatoire aux 3 modules (soit 8 journées)

portfolio avec objectifs à valider

• Outils pédagogiques :

- Cours magistraux, travaux pratiques, séminaires, stages, projet tuteuré (organisation, objectifs), recherches, travail personnel, mémoire (objectifs, évaluation) et examens ou autres modes d'évaluation éventuels

cours magistraux

travaux dirigés

portfolio

• Partenariat avec les milieux professionnels :

- Préciser de façon détaillée les accords passés avec les branches professionnelles et les entreprises

• Modalités de contrôle des connaissances et de validation

- Note A : Pour 50% de la note finale : Examen théorique (noté sur 10 points) et examen pratique (note sur 10 point) en juin 2021, validation si la somme de ces deux notes est supérieure ou égale à 12/20
- Note B : Pour 50% de la note finale : validation du portfolio si note supérieure ou égale à 12/20
- Validation finale : note A + note B supérieure ou égale à 12/20

• Jury de délivrance du diplôme :

- Composition non nominative : qualité des membres du jury

(Rappel de la réglementation : « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».)

Pr Desmettre, Pr Ray, Dr Bassenne, Dr Taheri

- Programme détaillé avec noms et qualité des intervenants (Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation, diplômes nationaux ou DU/DIU en indiquant leur référence Apogée).
- Compétences acquises et évaluation.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Titre et contenu des unités d'enseignements et éléments constitutifs	Codes CNU de l'enseignement <u>cf Annexes</u> <u>Section CNU</u>	Nom de l'enseignant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit au DU/DIU					Volume horaire par enseignement en Équivalent TD	Réf. Apogée	Compétences acquises	Mode d'évaluation de l'acquisition de la compétence
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)	Volume horaire total pour l'inscrit				
Bases en ECMU, Synthèse et révisions	48	Nom : DESMETTRE Qualité : PUPH Etablissement : CHU BESANCON	2h30					3h45			Connaissance et approfondissement
Bases en ECMU, Synthèse et révisions	48	Nom : RAY Qualité : PUPH Etablissement : CHU DIJON	2h30					3h45			Connaissance et approfondissement
Bases en ECMU, ECMU du Traumatisé, ECMU Abdomino-pelvienne et Lombaire, ECMU dans l'ACR, ECMU Vasculaire, ECMU Musculo-Squelettique, ECMU Interventionnelle, Synthèse et révisions	48	Nom : BASSENNE Qualité : PH Etablissement : CH CHALON/SAONE	12h15	10h15				28h45			Connaissance et approfondissement
ECMU Cardiaque et Hémodynamique	48	Nom : BOBBIA Qualité : PH Etablissement : NIMES	3h15	2h30				7h30			Connaissance
ECMU du Traumatisé, ECMU Cardiaque et Hémodynamique, Synthèse et révisions	48	Nom : COSSUS Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	3h45	4h15				9h45			Connaissance et approfondissement
ECMU Pleuro-pulmonaire	48	Nom : DUBART Qualité : PH Etablissement : BETHUNE	2h15	2h				5h20			Connaissance

ECMU du Traumatisé, ECMU Pleuro-pulmonaire, ECMU Vasculaire, ECMU Musculo-Squelettique, ECMU Interventionnelle, Synthèse et révisions	48	Nom : GRIMON Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	6h30	8h15					18h			Connaissance et approfondissement
ECMU Cardiaque et Hémodynamique, Synthèse et révisions	48	Nom : JUNIAT Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	2h45	2h30					6h30			Connaissance et approfondissement
ECMU dans l'ACR, ECMU Vasculaire	48	Nom : LAPOSTOLLE Qualité : PUPH Etablissement : PARIS IDF	4h	4h					10h			Connaissance
ECMU Pédiatrique	48, 5401	Nom : LENOIR Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	4h	2h					8h			Connaissance
ECMU du Traumatisé, ECMU Cardiaque et Hémodynamique, Synthèse et révisions	48	Nom : OUTREY Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	5h30	1h45					8h			Connaissance et approfondissement
ECMU Abdomino- pelvienne et Lombaire, ECMU dans l'ACR, Synthèse et révisions	48	Nom : RAHMANI Qualité : CCA Etablissement : CHU DIJON	4h30	1h30					8h15			Connaissance et approfondissement
ECMU Pleuro-pulmonaire, ECMU Cardiaque et Hémodynamique, Synthèse et révisions	48	Nom : SIGAUX Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	2h45	2h					6h			Connaissance et approfondissement
Bases en ECMU, ECMU Abdomino-pelvienne et Lombaire, ECMU Pleuro- pulmonaire, ECMU Cardiaque et Hémodynamique, ECMU dans l'ACR, ECMU Vasculaire, Synthèse et révisions	48	Nom : TAHERI Qualité : CCA Etablissement : CHU BESANCON	9h30	7h30					22h30			Connaissance et approfondissement
Total			97h35	48h30					146h05			

Campagne diplômes d'établissement 2020-2021

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- Bilan horaire des interventions par **intervenant enseignant** avec leur établissement de rattachement
Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : DESMETTRE Prénom : Thibaut Qualité : PUPH	CHU BESANCON		3h45
Nom : RAY Prénom : PATRICK Qualité : PUPH	CHU DIJON		3h45
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique :			7h30
Nom : LAPOSTELLE Prénom : FREDERIC Qualité : PUPH	PARIS IDF		10h
Nom : RAHMANI Prénom : Eleonore Qualité : CCA	CHU DIJON		8h15
Nom : TAHERI Prénom : Omide Qualité : CCA	CHU BESANCON		22h30
Nom : Prénom : Qualité :			
Nom : Prénom : Qualité :			
Nom : Prénom : Qualité :			
TOTAL			48h15

- Bilan horaire des interventions par **intervenant professionnel (non enseignant)** avec leur établissement de rattachement.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : BASSENNE Prénom : Paul-Henri Qualité : PH	CH CHALON/SAONE		28h45
Nom : BOBBIA Prénom : Xavier Qualité : PH	CHU NIMES		7h30
Nom : COSSUS Prénom : Johan Qualité : PH	CHU BESANCON		9h45
Nom : DUBART Prénom : Alain-Eric Qualité : PH	CH BETHUNE		5h20
Nom : GRIMON Prénom : Daniel Qualité : PH	CHU BESANCON		18h
Nom : JUNIAT Prénom : Alain Qualité : PH	CHU BESANCON		6h30
Nom : LENOIR	CHU BESANCON		8h

Prénom : Marion Qualité : PH			
Nom : OUTREY Prénom : Justin Qualité : PH	CHU BESANCON		8h
Nom : SIGAUX Prénom : Antoine Qualité : PH	CHU BESANCON		6h
TOTAL			97h50

3. COUT DE LA FORMATION ET DETERMINATION DU TARIF

3.1 BUDGET DE LA FORMATION A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE¹

- Calcul du coût global de la formation (dans le cas d'un DIU, calculer le coût par établissement partenaire)
Compléter le tableau sous ce cadre en inscrivant les montants correspondants et en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire.

DEPENSES	
Enseignements (*)	10810,37 €
Secrétariat	0 €
Fonctionnement général	1600 €
Déplacements des enseignants	790 €
Hébergement des enseignants	910 €
Matériel pédagogique	500 €
Amortissements matériels	0 €
Documentation étudiants	0 €
Publicité	0 €
Réception	1500 €
Fournitures diverses	0 €
Autres	0 €
Dépenses hors charges	16110,37 €
Charges UFR ou IUT	5537,94 €
Charges UFC 4%	1006,90 €
Charges Formation continue et Alternance 22%	2517,25 €
Coût total du DU-DIU	25172,46 €
RECETTES	
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits DU/DIU)	
Reste à financer	25172,46 €

A compléter avec le service Formation continue et Alternance

Nombre d'inscrits au DU/DIU	10
------------------------------------	-----------

En deçà de ce nombre l'équilibre financier du DU/DIU n'est pas assuré

Reste à financer, par individu	2517,25 €
---------------------------------------	------------------

Frais de formation par inscrit, hors droits universitaires	2500 €
	€/h

A titre informatif : taux horaire/inscrits

Pour les DIU, veiller à pratiquer le même tarif que les autres universités associées

¹ Mail : formation-continue@univ-fcomte.fr

Attention : toutes les heures ETD dispensées, doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

(*) pour chiffrer les dépenses d'enseignements :

1 - prendre le nombre d'heures totales ETD prévues par la maquette avec le nombre d'heures de responsabilité pédagogique

2 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants fonctionnaires par 106€

3 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants vacataires par 58.24 €

4 - additionner les deux montants calculés

3.2 AUTOFINANCEMENT DE LA FORMATION

- Nombre d'inscrits :**

Nombre minimum pour ouvrir la formation (équilibre financier) : 10

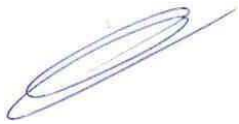
Nombre maximum pour respecter les conditions matérielles d'organisation (s'il y a lieu) :

- Montants des frais par inscrit :**

RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	<u>2500,00</u> euros	<u>2670,00</u> euros

3.3 VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Thibaut DESMETTRE	/ 23 / 06 / 2020 /		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole COINTEAU	/ 24 / 06 / 2020 /		
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Laurence Ricq	/ 24 / 06 / 2020 /		

3.4 VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 14 / 04 / 2020 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Thierry MOULIN	Date : / 24 / 06 / 2020 / Signature et cachet :  Le Directeur de l'UFR SANTÉ Professeur T. MOULIN

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

Dossier de demande de création de diplôme d'établissement (DU-DIU)

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur le parchemin), soit DU, soit DIU :

☐ DIPLOME D'UNIVERSITÉ... : _____

--

DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE... :

DIU DE MEDECINE D'URGENCE VITALES DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Nom et prénom : **DESMETTRE Thibaut**
- Statut : **PU-PH médecine d'urgence (48-05), UFR santé Besançon**
- Coordonnées professionnelles
 - Téléphone : **03 81 66 82 59 / 06 77 80 29 86**
 - Mail : **thibaut.desmettre@univ-fcomte.fr**
 -
- Nom et prénom : **RAY Patrick**
- Statut : **PU-PH médecine d'urgence (48-05), Université de Bourgogne**
- Coordonnées professionnelles
 - Téléphone : **06 01 82 59 23**
 - Mail : **patrick.ray@chu-dijon.fr**

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME : **Université de Franche Comté / UFR santé**

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION : **Rentrée Universitaire 2020/2021**

Les inscriptions des étudiants se feront **UNIQUEMENT** sur l'UFR SANTE DE BESANCON pour cette rentrée 2020/2021.

Les cours seront dispensés sur Besançon ou Dijon en fonction des enseignements.

NIVEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE (voir « Guide de la maquette DU/DIU »)

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) : **bac + 9**
- Niveau de sortie (en année d'études après le Bac) : **bac + 10**

NOMBRE D'ANNEE UNIVERSITAIRE : **1 an**

CODE ET SPECIALITE DE LA DISCIPLINE DE REFERENCE ET DU SECTEUR DISCIPLINAIRE DU DU/DIU (cf. « Guide du DU/DIU »)

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
09	Sciences de la vie, de la santé, de la terre et de l'univers	06	Sciences de la vie, biologie, santé

1. OBJECTIF DE LA FORMATION

1.1 ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CE DU/DIU

- Contexte et finalité qui ont fait émerger le besoin de création du DU/DIU Organismes et profil des publics demandeurs de cette formation (décrire le public ciblé et ses prérequis)



La médecine d'urgence est une spécialité variée, transversale et en pleine évolution. De nombreux DU de traumatologie (vitale ou non vitale) existent, mais ne répondent qu'à une partie des patients graves pris en charge dans les structures d'urgences. En effet, l'urgentiste doit maintenant pouvoir répondre à la gestion de pathologies variées, dès la phase pré-hospitalière. En plus des grandes pathologies médicales et traumatologiques d'urgence, ce DU abordera la gestion des urgences pédiatriques et des situations sanitaires exceptionnelles (SSE type *damage control*, gestion de crise, pathologies infectieuses émergentes...). Le besoin est donc important compte-tenu de l'évolution de la spécialité de MU (DESC et maintenant DES, Transferts Infirmiers Inter Hospitaliers, délégation de soins infirmiers).

Des ateliers de simulation et pratiques (écho, gestes d'urgences) seront organisés et représenteront presque la moitié du temps d'apprentissage. Ils permettront d'acquérir une pratique complémentaire des connaissances théoriques abordées le matin.

- Réponse à un besoin régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).

A ce jour, seuls 2 DU de médecine d'urgences vitales existent et sont organisés à Paris (l'un à Sorbonne Université et l'autre à Paris 7), en dehors de ce DU mis en place en BFC à la rentrée universitaire 2019.

1.2 COMPETENCES ACQUISES ET MOYENS MOBILISES EN ENCADREMENT PEDAGOGIQUE UNIVERSITAIRE

- Compétences acquises à l'issue de la formation (sous la forme « être capable de... »)

L'objectif de cette formation est d'approfondir et/ou de mettre à jour les connaissances théoriques et pratiques, pour la prise en charge des grandes urgences vitales et de développer le travail en équipe. La formation permettra également de familiariser l'apprenant à la communication de crise et la gestion de situations sanitaires exceptionnelles.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les critères de gravité face à une situation clinique
- Anticiper l'évolution défavorable des patients
- Mettre en œuvre les moyens de réanimation immédiate et des premières heures
- Orienter et organiser les filières des patients.

- Disciplines et secteurs disciplinaires concernés par ce projet et légitimité à développer le DU/DIU dans la composante responsable du diplôme (rappel : les 2/3 des enseignements doivent être confiés à des enseignants universitaires).

Discipline concernée : médecine d'urgence (48-05)

1.3 METIERS CIBLES

- Désignation du ou des métiers ciblés par le DU/DIU :

Médecins urgentistes, médecins travaillant en structure d'urgence (SAMU-SMUR-SAU) et médecins amenés à prendre en charge des urgences et des patients en soins critiques (réanimateurs, intensivistes, pneumologues, cardiologues...)

Médecins correspondants de SAMU.

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjOrN265eDKAhWCOBoKHRpMDxkQFgg-MAQ&url=http%3A%2F%2Ftravail-emploi.gouv.fr%2FIMG%2Fpdf%2FFAP-2009_Introduction_et_table_de_correspondance.pdf&usq=AFQjCNF1fhxsFG6OxPW4Vx01f5B7Gx3ew

V2Z Médecins et assimilés

V2Z90 Médecine	311a Médecins libéraux spécialistes	J1101 Médecine de prévention
	311b Médecins libéraux généralistes	J1102 Médecine généraliste et spécialisée
	344a Médecins hospitaliers sans activité libérale	K1402 Conseil en Santé Publique
	344b Médecins salariés non hospitaliers	
	344c Internes en médecine, odontologie et pharmacie	

2. ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE



• **Composante responsable de la formation**

- Nom de la composante : UFR Sciences de la Santé, BESANCON
- Directeur : Pr Thierry MOULIN
- Email : direction-ufr-sante@univ-fcomte.fr
- Tél. : 03 81 66 56 30

• **Composante(s) associée(s)**

- Nom de la composante : UFR Sciences de la Santé, DIJON
- Directeur : Pr Marc MAYNADIE
- Email : doyen.sante@u-bourgogne.fr
- Tél. : 03 80 39 33 04

Les inscriptions des étudiants se feront UNIQUEMENT sur l'UFR SANTE DE BESANCON pour cette rentrée 2020/2021.

Les cours seront dispensés sur Besançon ou Dijon en fonction des enseignements.

• **Etablissement(s) de formation partenaire(s)**

(À décliner pour tous les établissements partenaires (convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement))

- Nom de la composante : UFR Sciences de la Santé, DIJON
- Directeur : Pr Marc MAYNADIE
- Email : doyen.sante@u-bourgogne.fr
- Tél. : 03 80 39 33 04

• **Lieu(x) de déroulement de la formation**

(Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée)

Cours magistraux et travaux dirigés :

- UFR Sciences de la Santé Besançon et CESU 25
- UFR Sciences de la Santé Dijon et CESU 21



2.2 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

• Publics concernés :

Docteurs en médecine

Médecins urgentistes, médecins travaillant en structure d'urgence (SAMU-SMUR-SAU) et médecins amenés à prendre en charge des urgences et des patients en soins critiques (réanimateurs, intensivistes, pneumologues, cardiologues...)

Médecins correspondants de SAMU

• Durée de la formation pour l'étudiant :

- Nombre d'heures, nombre de jours, période

65 heures en présentiel en trois modules répartis sur 12 journées : **31h CM et 34h TD**

Cf programme en PJ

• Condition d'accès au DU/DIU :

- *Prérequis (préciser en particulier les acquis professionnels requis)*

Doctorat en médecine

- *Dossier de candidature : préciser s'il en existe un et éventuellement le joindre*

CV et lettre de motivation

• Modalités pédagogiques :

Présentiel obligatoire aux modules

• Outils pédagogiques :

- Cours magistraux, travaux pratiques, séminaires, stages, projet tuteuré (organisation, objectifs), recherches, travail personnel, mémoire (objectifs, évaluation) et examens ou autres modes d'évaluation éventuels

- Cours magistraux
- Travaux dirigés sous forme d'ateliers
- Accès aux plateformes pour les supports de cours une fois qu'ils sont dispensés

• Partenariat avec les milieux professionnels :

- *Préciser de façon détaillée les accords passés avec les branches professionnelles et les entreprises*

• Modalités de contrôle des connaissances et de validation

- Examen en fin d'année universitaire (juin)
- Sous la forme de QRM portant sur l'ensemble du programme
- Validation : note supérieure ou égale à 10/20

• Jury de délivrance du diplôme :

- Composition non nominative : qualité des membres du jury

(Rappel de la réglementation : « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».)

Pr Desmettre, Pr Ray



- Programme détaillé avec noms et qualité des intervenants (Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation, diplômes nationaux ou DU/DIU en indiquant leur référence Apogée).
- Compétences acquises et évaluation.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

M1 : urgences cardio-vasculaires, toxicologiques et infectieuses M2 : urgences respiratoires, neurologiques, circonstancielles et exceptionnelles M3 : urgences maternelles et pédiatriques, circonstancielles et milieux périlleux

Titre et contenu des unités d'enseignements et éléments constitutifs	Codes CNU de l'enseignement cf Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit au DU/DIU					Volume horaire par enseignement en Équivalent TD	Réf. Apogée	Compétences acquises	Mode d'évaluation de l'acquisition de la compétence
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)	Volume horaire total pour l'inscrit				
M1, M2	48	Nom : DESMETTRE Qualité : PU PH Etablissement : CHU BESANCON	2h30					3h45		Connaissances	
M1, M3	48	Nom : RAY Qualité : PU PH Etablissement : CHU DIJON	2h15					3h		Connaissances	
M1	48	Nom : BAILLY Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	0h45					1h		Connaissances	
M1	48	Nom : BOICHUT Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	0h45	6h				7h		Connaissances et approfondissements	
M3	48	Nom : CHANTEGRET Qualité : PH Etablissement : CHU DIJON	0h45					1h		Connaissances	
M1	48	Nom : CHOPARD Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	0h45					1h		Connaissances	

M1, M2	48	Nom : COSSUS Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	2h15	6h				9h		Connaissances et approfondissements	
M1	48	Nom : DAGUINDAU Qualité : MCU PH Etablissement : CHU BESANCON	0h45					1h		Connaissances	
M3	48	Nom : DUPONT Qualité : PH Etablissement : CHU DIJON		7h				7h		Connaissances et approfondissements	
M2	48	Nom : FEHNER Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	0h45					1h		Connaissances	
M2	48	Nom : FRANCOIS Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	0h45					1h		Connaissances	
M3	48	Nom : GALLIER Qualité : PHC Etablissement : CHU DIJON	0h30					0h45		Connaissances	
M3	48	Nom : GODDET Qualité : PH Etablissement : CHU DIJON	2h15					3h		Connaissances	
M3	48	Nom : GOSSELIN Qualité : CCA Etablissement : CHU DIJON	2h15	3h				6h		Connaissances et approfondissements	
M3	48	Nom : HONNART Qualité : PH Etablissement : CHU DIJON	1h30					2h15		Connaissances	
M1	48	Nom : JONQUET Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	0h45	6h				7h		Connaissances et approfondissements	

M1, M2	48	Nom : KHOURY Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	3h	15h				19h30		Connaissances et approfondissements	
M1	48	Nom : LABOUREY Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	0h45					1h		Connaissances	
M3	48	Nom : LAGHZAOU Qualité : Médecin Etablissement : CHU DIJON	0h45	3h				4h		Connaissances et approfondissements	
M1, M2	48	Nom : LAMBERT Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	2h15					3h		Connaissances	
M3	48	Nom : MAJBRI Qualité : PH Etablissement : CHU DIJON		3h				3h		Approfondissements	
M1	48	Nom : MARX Qualité : PHU Etablissement : CHU BESANCON	1h30	6h				8h15		Connaissances et approfondissements	
M1, M2	48	Nom : OUTREY Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	4h30	6h				12h45		Approfondissements	
M1, M2	48	Nom : PITON Qualité : PUPH Etablissement : CHU BESANCON	2h15					3h20		Connaissances	
M3	48	Nom : SAINTOT Qualité : Médecin Etablissement : CHU DIJON		3h				3h		Approfondissements	
M3	48	Nom : SALIGNON Qualité : PH Etablissement : CHU DIJON	0h45					1h		Connaissances	

M1	48	Nom : SOUMAGNE Qualité : CCA Etablissement : CHU BESANCON	0h45					1h		Connaissances	
M3	48	Nom : SERENT Qualité : Médecin Etablissement : CHU DIJON	0h30					0h45		Connaissances	
M2	48	Nom : SIGAUX Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	0h45					1h			
M1, M2	48	Nom : TAHERI Qualité : CCA Etablissement : CHU BESANCON	0h45	6h				7h		Approfondissements	
M3	48	Nom : VACHERESSE Qualité : Médecin Etablissement : CHU DIJON	0h45					1h		Connaissances	
M1, M2	48	Nom : WINISZEWSKI Qualité : CCA Etablissement : CHU BESANCON	2h15					3h20		Connaissances	
		Nom : Qualité : Etablissement :									
Total			57H40	70H				127H40			

- Bilan horaire des interventions par **intervenant enseignant** avec leur établissement de rattachement
Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : DESMETTRE Prénom : THIBAUT Qualité : PUPH	CHU BESANCON		3h45
Nom : RAY Prénom : PATRICK Qualité : PUPH	CHU DIJON		3
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique :			6h45
Nom : DAGUINDAU Prénom : E. Qualité : MCU PH	CHU BESANCON		1h
Nom : GOSSELIN Prénom : Qualité : CCA	CHU DIJON		6h
Nom : MARX Prénom : T. Qualité : PHU	CHU BESANCON		8h15
Nom : PITON Prénom : G. Qualité : PUPH	CHU BESANCON		3h20
Nom : SOUMAGNE Prénom : T. Qualité : CCA	CHU BESANCON		1h
Nom : TAHERI Prénom : O. Qualité : CCA	CHU BESANCON		7h
Nom : WINISZEWSKI Prénom : H. Qualité : CCA	CHU BESANCON		3h20
TOTAL			36h40

- Bilan horaire des interventions par **intervenant professionnel (non enseignant)** avec leur établissement de rattachement.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

* L'établissement qui prend en charge la rémunération des enseignants est celui qui reçoit les inscriptions des étudiants.

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération*	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : BAILLY Prénom : P. Qualité : PH	CHU BESANCON		1h
Nom : BOICHUT Prénom : N. Qualité : PH	CHU BESANCON		7h
Nom : CHANTEGRET Prénom : A. Qualité : PH	CHU DIJON		1h
Nom : CHOPARD Prénom : R. Qualité : PH	CHU BESANCON		1h
Nom : COSSUS Prénom : J. Qualité : PH	CHU BESANCON		9h

Nom : DUPONT Prénom : P-Y Qualité : PH	CHU DIJON		7h
Nom : FEHNER Prénom : L Qualité : PH	CHU BESANCON		1h
Nom : FRANCOIS Prénom : T Qualité : PH	CHU BESANCON		1h
Nom : GALLIER Prénom : Qualité : PHC	CHU DIJON		0h45
Nom : GODDET Prénom : S. Qualité : PH	CHU DIJON		3h
Nom : HONNART Prénom : Médecin : PH	CHU DIJON		2h15
Nom : JONQUET Prénom : S. Qualité : PH	CHU BESANCON		7h
Nom : KHOURY Prénom : A. Qualité : PH	CHU BESANCON		19h30
Nom : LABOUREY Prénom : J-M Qualité : PH	CHU BESANCON		1h
Nom : LAGHZAoui Prénom : Qualité : Médecin	CHU DIJON		4h
Nom : LAMBERT Prénom : C. Qualité : PH	CHU BESANCON		3h
Nom : MAJBRI Prénom : Qualité : PH	CHU DIJON		3h
Nom : OUTREY Prénom : J Qualité : PH	CHU BESANCON		12h45
Nom : SAINTOT Prénom : Qualité : Médecin	CHU DIJON		3h
Nom : SALIGNON Prénom : Qualité : PH	CHU DIJON		1h
Nom : SERENT Prénom : Qualité : Médecin	CHU DIJON		1h
Nom : SIGAUX Prénom : A Qualité : Médecin	CHU BESANCON		0h45
Nom : VACHERESSE Prénom : Qualité : Médecin	CHU DIJON		1h
TOTAL			91h00

3. COUT DE LA FORMATION ET DETERMINATION DU TARIF

3.1 BUDGET DE LA FORMATION A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE¹

- Calcul du coût global de la formation (dans le cas d'un DIU, calculer le coût par établissement partenaire)

¹ Mail : formation-continue@univ-fcomte.fr

Compléter le tableau sous ce cadre en inscrivant les montants correspondants et en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire.

DEPENSES	
Enseignements (*)	9179,44 €
Secrétariat	0 €
Fonctionnement général	2400 €
Déplacements des enseignants	126 €
Hébergement des enseignants	420 €
Matériel pédagogique	500 €
Amortissements matériels	0 €
Documentation étudiants	0 €
Publicité	0 €
Réception	1500 €
Fournitures diverses	0 €
Autres	0 €
Dépenses hors charges	14125,44 €
Charges UFR ou IUT	4855,62 €
Charges UFC 4%	882,84 €
Charges Formation continue et Alternance 22%	2207,10 €
Coût total du DU-DIU	22071,00 €
RECETTES	
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits DU/DIU)	
Reste à financer	22071,00 €

A compléter avec le service Formation continue et Alternance

Nombre d'inscrits au DU/DIU

9

En deçà de ce nombre l'équilibre financier du DU/DIU n'est pas assuré

Reste à financer, par individu	2452,33 €
--------------------------------	-----------

Frais de formation par inscrit, hors droits universitaires

2500 €

€/h

A titre informatif : taux horaire/inscrits

Pour les DIU, veiller à pratiquer le même tarif que les autres universités associées

Attention : toutes les heures ETD dispensées, doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

(*) pour chiffrer les dépenses d'enseignements :

- 1 - prendre le nombre d'heures totales ETD prévues par la maquette avec le nombre d'heures de responsabilité pédagogique
- 2 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants fonctionnaires par 106€
- 3 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants vacataires par 58.24 €
- 4 - additionner les deux montants calculés

3.2 AUTOFINANCEMENT DE LA FORMATION

- Nombre d'inscrits :**

Nombre minimum pour ouvrir la formation (équilibre financier) : 9

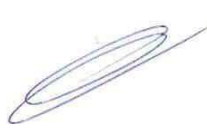
Nombre maximum pour respecter les conditions matérielles d'organisation (s'il y a lieu) :

• **Montants des frais par inscrit :**

RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	<u>2500,00</u> euros	<u>2670,00</u> euros

3.3 VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Thibaut DESMETTRE	/ 23 / 06 / 2020 /		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole COINTEAU	/ 24 / 06 / 2020		
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Laurence Ricq	/ 24 / 06 / 2020		

3.4 VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 14 / 04 / 2020 Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Thierry MOULIN	Date : / 24 / 06 / 2020 / Signature et cachet :  Le Directeur de l'UFR SANTÉ Professeur T. MOULIN

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.